



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11 ^{eme}
Nom de site	GONCOURT	Numéro	53U8
Adresse du site	7, rue Robert Houdin	Hauteur	R+7 (21,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Logement Francilien	Destination	Habitations
Type d'installation	Activation de la fréquence 1800 MHz dans la 4G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	07/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	07/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation des fréquences 1800 MHz dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G, avec ses antennes orientées vers les azimuts 35°, 135° et 265° (800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz).		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 6° et 10°
Estimation	35° < 4 V/m ; 135° < 5 V/m ; 265° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6
Divers			

Incidence visuelle

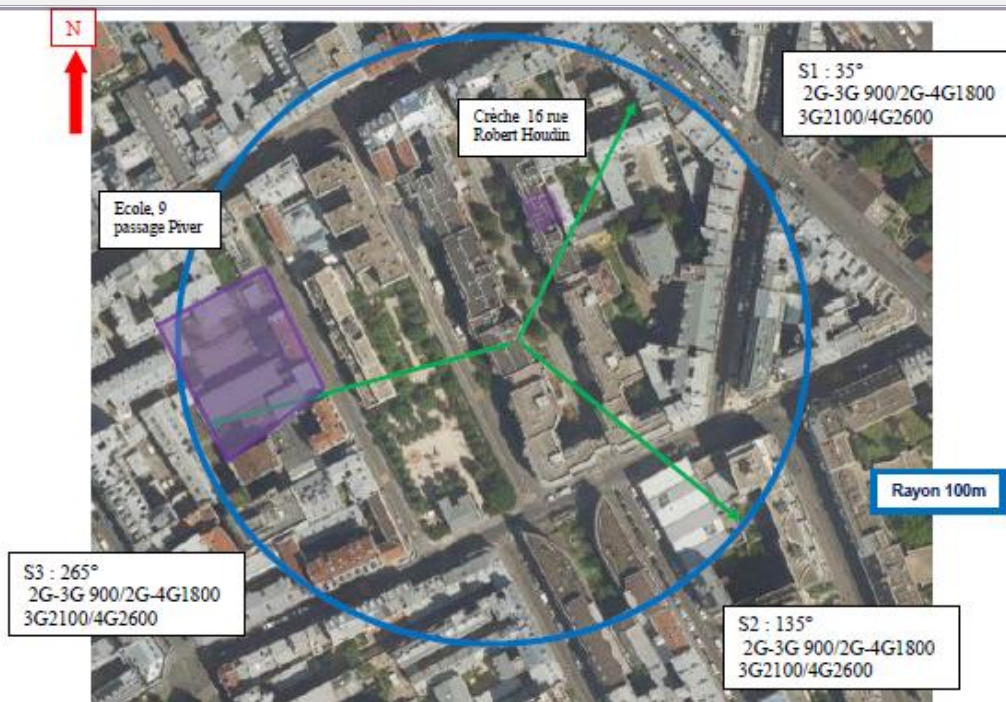
Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer une fréquence supplémentaire sans changement d'antenne.		
Zone technique			
Hauteur antennes/sol	24,90 m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole 9 passage piver	9 passage piver	R + 3	Oui	80	3.9V/m
Crèche	16 rue Robert Houdin	R + 1	Non	61	0.1V/m

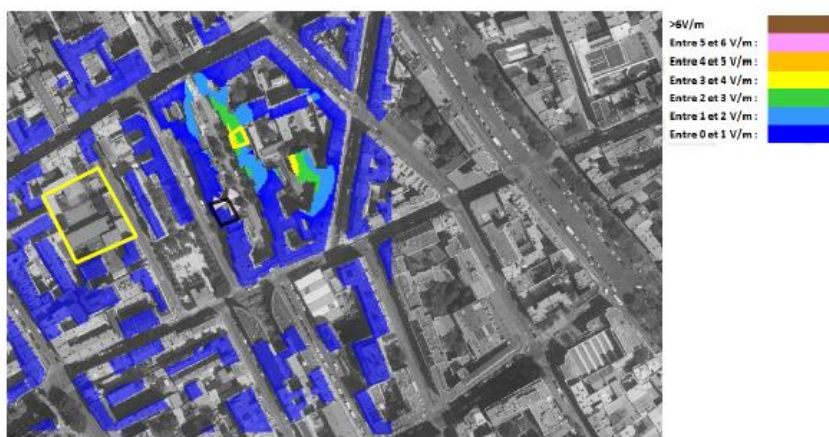
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 35°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 15,00 m.



Azimut 135°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 135°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 15,00 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 265°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 18,00m.



	Azimut 35°	Azimut 135°	Azimut 265°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	15,00 m	15,00 m	18,00 m

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 35 ° :



Azimut 135 ° :



Azimut 265 ° :

